

Réunion Conseil Municipal du 09 décembre 2016

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, Mme Gaëlle VILLANT, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE, Mme Sandrine RENOUF

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Approbation du procès verbal du CM du 08 juillet 2016

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Dénomination des rues et voies de la commune

Délibération n° 2016/013

La commission "voirie" a étudié le dossier de nomination des voies et numérotation des habitations de la commune. Il a été décidé de ne pas donner de nom de personnage pour éviter toute polémique, sauf pour John SIMONETTI la rue étant déjà baptisée. Le choix de la numérotation est type décamétrique, un numéro tous les 10 mètres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les dénominations suivantes :

- Route de Torigni (RD 34) : du Carrefour aux Clers (St-Germain d'Elle) au Carrefour aux Bœufs (Rouxeville)
- Chemin de la Bigne (VC 101) : à partir de la RD 34
- Chemin de la Campagne (CR 20) : à partir de la RD 34
- Route des Haies (VC 4) : de la RD 34 à la limite du Calvados
- Chemin du Perron (CR 15) : de la VC 4 à la limite du Calvados
- Rue de la laiterie (RD 290) : du centre du bourg (mairie) à la RD 34
- Rue de la ferme : due centre du bourg à la ferme de la Bigne
- Rue John SIMONETTI (VC 102) : du centre du bourg (mairie) au CR 102
- Rue du lavoir (RD 290E) : du centre du bourg (mairie) à la RD 90
- Chemin du Gros Mesnil (VC 2) : de la RD 34 au CR 2
- Route de Saint-Lô (RD 90) : du Carrefour aux Clers (St-Germain d'Elle) à la limite de Notre-Dame d'Elle
- Route de l'Elle (RD290) : du centre du bourg (mairie) à la limite de Bérigny
- Route de Cormolain (RD 90) : du Carrefour aux Clers (St-Germain d'Elle) à la limite du Calvados
- Route de la forêt (RD 34) : du Carrefour aux Clers (St-Germain d'Elle) au carrefour de la Croix Blanche (St-Germain d'Elle)
- Route de Cerisy (RD 34) : entre la limite de Bérigny et la limite du Calvados
- Route des Youfs (VC 8) : de la RD 34 à la limite du Calvados
- Chemin de l'Etoquet (CR 8) : de la RD 90 à la RD 290
- Chemin aux Clers (VC 15) : à partir de le RD 90
- Chemin de Sainte- Suzanne (CR 19) : à partir de la RD 90
- Route de la Poste (VC 3) : de la RD 90 à la limite de Bérigny
- Chemin des Bruyères (CR 4) : de la RD 34 à la limite de Bérigny
- Chemin des sources (CR 16) : de la RD 90 à la limite de Rouxeville
- Chemin de Caulu (CR 12) : à partir de la RD 90

Modification des statuts de Saint-Lô Agglo

Délibération n° 2016/014

Afin de rendre opérationnelle Saint-Lô Agglo, avec l'arrivée de la communauté de communes de Canisy, dès le 1er janvier 2017, il convient d'harmoniser les statuts des EPCI et de convenir au plus tôt des statuts de la future communauté d'agglomération.

Le conseil communautaire de Saint-Lô Agglo, lors de sa séance du 17 octobre 2016, a approuvé la modification de ses statuts.

Après délibération, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification des statuts de Saint-Lô Agglo.

Domages au lavoir : acceptation du chèque

Délibération n° 2016/015

Suite aux dommages causés au lavoir, l'assurance de la commune, SMACL, a fait parvenir un chèque d'un montant 6 670,50 € correspondant à la part couverte par notre assurance sans la vétusté (25 % du montant des travaux) et la franchise. Ces deux parts nous seront reversées ultérieurement par l'assurance du tiers, PACIFICA.

Après délibération, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement du chèque et de ceux à venir concernant les dommages du lavoir.

Il faudra revoir le contrat pour ce qui concerne la vétusté, qui pourrait entraîner des couts important en cas de dommages sur des bâtiments communaux.

Investissements 2017

Une liste a été établie lors des réunions des commissions "Voirie" et "Travaux". il manque des estimations et le choix sera fait en tenant compte des priorités et du budget 2017.

Listes des investissements (T.T.C.) :

- peinture rampe d'accès : 1 800 €
- accessibilité mairie : pas de devis, à demander
- électricité logement "HARDEL" : 5 500 €, à réactualiser
- électricité logement "LENORMAND" : 4 700 €, à réactualiser
- réparation lavoir : 9 700 €
- muret lavoir : 2 000 €
- CR n°20 "La Campagne" : 13 000 €
- éclairage public parking cimetière et extension : 10 000 €
- plaques de rues et numéros habitations : pas de devis reçu
- congélateur salle des fêtes : 400 €

Déneigement

Le projet de participation au financement de l'achat d'une lame de déneigement avec l'EARL LE BERRUYER est abandonné.

Pour le déneigement, les contacts pris avec les entreprises LEDUNOIS et DECAEN sont restés sans suite. La SARL SAMSON nous propose un prix de l'heure à 50,00 € HT en journée et 60,00 € HT en nuit. Une demande sera faite auprès de l'EARL LE BERRUYER et mis en concurrence avec la SARL SAMSON.

Informations - Questions diverses

- Ecole primaire RPI St-André de l'Epine - St-Georges d'Elle - St-Pierre de Semilly

Suite au souhait de l'inspection académique de ne plus avoir de site éclaté pour les écoles, un projet est en cours pour la création d'une nouvelle école sur un seul site pour le syndicat. Les communes de Bérigny et Saint-Germain d'Elle sont sollicités pour intégrer le syndicat et ainsi augmenter les effectifs pour une meilleur pérennité du nombre de classes.

Dans le but de préserver un nombre d'enfants suffisants pour l'école de Cerisy-la-Forêt, nous ne souhaitons pas intégrer le nouveau syndicat et continuerons à adhérer au RPI Cerisy - Bérigny - St-Germain.

➤ Transport vers les lycées de St-Lô

Le dossier est aux mains de Saint-Lô Agglo. L'expertise du conseil départemental a montré que les circuits existants du secteur étaient surchargés et qu'un nouveau circuit pourrait être mis en place en incluant Saint-Germain d'Elle et Saint-Jean d'Elle. Ce qui permettrait d'alléger les autres circuits et diminuer le temps de trajets pour les élèves.

➤ Journée des enfants Pâques 2017

L'atelier chocolat prévu avec M. LEBOYER de St-Lô ne peut se faire qu'un jeudi après midi. La date sera choisie avec lui entre le jeudi 13 ou le jeudi 20 avril.

Un atelier poney pourrait être envisagé, à voir avec le poney-club de Giéville

➤ Parc des sources d'Elle

Le projet de parc de loisirs ne peut se faire faute de documents d'urbanisme. Le dossier est étudié par la préfecture et la DDTM.

➤ Voeux 2017

La date choisie pour les voeux de la commune est fixée au 22 janvier 2017.

➤ Repas des anciens

La date choisie pour le repas des anciens est fixée au 12 mars 2017.

➤ Colis de Noël

La distribution des colis de Noël est répartie entre les conseillers municipaux et devront être distribués avant la fin de l'année.